Fonctionnement de l'UE Séminaire Master Études romanes

L'UE de « Séminaires » est destinée à mettre les étudiant.e.s du master en rapport avec le monde de la recherche universitaire telle qu'elle est pratiquée par les chercheurs et les chercheuses professionnelles, tou.te.s attaché.e.s à une équipe de recherche.

- Il s'agit pour l'étudiant.e d'assister, au cours des deux semestres du M1, à des manifestations scientifiques (24h minimum) qui peuvent être des colloques, des journées d'étude, des séminaires d'équipe, des conférences scientifiques ou autres formats choisies en fonction de l'intérêt qu'elles peuvent représenter dans son parcours. Il est recommandé que chaque étudiant.e sélectionne ces manifestations scientifiques après un échange avec son directeur ou sa directrice de recherche, qui le conseillera sur ses choix.
- Le master d'Études romanes étant adossé à quatre équipes de recherche (CEIIBA, FRAMESPA, IL LABORATORIO, LLA-CREATIS), il est suggéré que chaque étudiant.e de ce master se rapproche du programme du laboratoire de son directeur ou de sa directrice de recherche. Toutefois, ceci ne constitue pas une obligation et toute ouverture (y compris manifestations scientifiques organisées par d'autres universités, en France ou à l'étranger) est la bienvenue si elle fait sens pour enrichir la perspective scientifique de l'étudiant.e. Le calendrier des manifestations scientifiques des quatre laboratoires est consultable sur la page IRIS « Espace commun Master Études romanes ».
- A l'issue du semestre, l'étudiant.e doit remettre, selon le calendrier d'examen, un dossier de maximum 10 000 caractères espaces inclus à son directeur ou sa directrice de recherche, qui portera sur l'une des manifestations qu'il ou elle aura soumise au préalable à son directeur ou sa directrice. Le dossier s'articulera autour de deux parties: 1/ compte-rendu précis de la manifestation scientifique [thème(s), problématisation(s), hypothèse(s), etc., 70% du dossier], 2/ interêt pour le travail de recherche de l'étudiant·e [méthodologie(s) ou problématique(s) transposable(s), apports bibliographiques, etc., 30% du dossier].
- Une **fiche de présence** [à télécharger ci-dessous] est à faire signer par le ou la responsable de chacune des manifestations scientifiques auxquelles l'étudiant.e aura participé, attestant ainsi des heures réalisées. Si la manifestation a lieu en ligne, l'étudiant·e envoie la fiche au responsable pour signature électronique. Cette fiche est à remettre à l'encadrant·e avec le dossier durant la période des examens session 1 ou 2.
- Toute **dérogation à ce fonctionnement** (par exemple : manifestation scientifique visionnée en différé sur une plateforme de diffusion) doit être soumise à l'accord préalable de l'encadrant-e. Pour toute demande de précision ou d'éclaircissement, il conviendra de s'adresser à son directeur ou sa directrice de recherche.